

Traces/1967-1972

Hélène Beauchamp

Number 15 (2), 1980

Un théâtre « intervenant » : A.C.T.A./A.Q.J.T. (1958-1980)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/16564ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Beauchamp, H. (1980). Traces/1967-1972. *Jeu*, (15), 59–73.

traces/1967-1972

4 février 1967 : séminaire sur le financement dans le théâtre d'amateurs

Michel Gélinas, spécialiste invité.

novembre 1967 : dixième congrès - valleyfield

Commissions: du système de tournées; des secteurs; de la prospection; du Festival.

Propositions de l'Assemblée générale:

Que l'article 5a de la constitution se lise dorénavant comme suit: «l'A.C.T.A. considère comme membre actif: toute troupe amateur qui a payé sa cotisation et qui poursuit les buts de l'Association énumérés dans l'article 2 de la présente constitution».

A.C.T.A. ou A.Q.T.A.: « Nous proposons que dorénavant, il ne soit plus question de l'A.Q.T.A.»

Que le Festival d'Art dramatique organisé à l'occasion de l'Expo 67 au Pavillon de la Jeunesse et administré par l'A.C.T.A. devienne un événement annuel;

Que ce Festival s'adresse aux troupes organisées (en exercice) déjà membres de l'A.C.T.A. et qui ont une structure, une permanence et ont déjà monté des spectacles; et que la qualité soit le seul critère de sélection;

Que ce soit un Festival-Estival-Atelier-Villégiature qui aurait lieu fin juin si possible;

Que des stages d'information technique, tels que maquillage, décor, éclairage, son (technique audiovisuelle), mise en scène, soient présentés à tous les membres de l'A.C.T.A. qui veulent s'y inscrire, par des experts considérés comme des novateurs dans leur domaine;

Que le Festival soit non compétitif et que les spectacles soient commentés lors de forums animés par les responsables des ateliers sous la direction de l'animateur culturel;

Que le détail de la procédure de sélection des troupes soit déterminé par le Conseil de l'A.C.T.A., pourvu que la sélection soit faite à partir d'une représentation régulière de la troupe, chez elle, après quoi les meilleures productions seraient invitées au Festival;

Qu'une année sur deux (excluant la première), les pièces présentées au Festival de l'A.C.T.A. soient exclusivement l'oeuvre de dramaturges canadiens d'expression française;

Qu'un animateur permanent assume la direction de ce Festival.

Conseil d'administration élu pour deux ans: Directeur-conseil: Guy Beaulne; président: Pierre Patry; vice-président: Ghislain Bouchard; secrétaire à la direction: Roger Thibault; trésorier: Jean Fleury; directeurs: Luiz Saraiva, Gaétan Lemieux, Hedwige Herbiet, Claude Masse, Yves Allaire.

Comité exécutif: Pierre Émond, Pierre Patry, Yves Gélinas, Robert Boissonneault, Claude Levac; secrétaire exécutif: Jean Fleury.

mai 1967

Mémoire de l'Association canadienne du théâtre d'amateurs (A.C.T.A.) à la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts du Québec.

12 décembre 1967 : réunion du comité exécutif

1B. Que des représentations soient faites immédiatement au gouvernement afin d'obtenir une subvention qui permettra de retenir les services d'un animateur dont la fonction sera de sélectionner les spectacles du Festival.

Marcel Rioux, lors de sa tournée préparatoire à l'Enquête sur l'enseignement des arts au Québec.



Équation pour un homme actuel de Pierre Moretti. Les Saltimbanques, 1967.

5 septembre 1968 : réunion du comité exécutif

Le secrétariat se retrouvera dorénavant à Vaudreuil, au Centre culturel de la Cité des Jeunes.

11 octobre 1968 : réunion du comité d'administration

Que l'A.C.T.A. diffuse à ses membres les textes du Centre d'essai des auteurs dramatiques et que le coût global de ce service soit conjointement assumé par l'A.C.T.A. et le C.E.A.D.

11-12-13 octobre 1968 : onzième congrès - québec

Propositions:

4. Que la définition d'une troupe membre de l'A.C.T.A. soit « une troupe qui n'a pas signé de convention collective avec un syndicat professionnel et dont aucun membre n'est affilié à un tel syndicat ».

6b. Que le nom de l'A.C.T.A. soit maintenu et qu'au niveau de la publicité, le nom « une association du jeune théâtre » soit employé.

7c. Que dans la mesure du possible, le comité de sélection favorise les créations originales.

Le Comité exécutif sera composé de: Pierre Patry, Jean Morin, Jean Fleury, Roger Thibault.

3 mai 1969 : réunion du conseil d'administration

Que le Congrès de l'A.C.T.A. étudie les moyens qui stimuleraient l'établissement de troupes permanentes.

Communiqué de presse du Troisième Festival-Carrefour — A.C.T.A. 1969:

« Fondée il y a onze ans par Guy Beaulne, l'A.C.T.A. groupe plus de soixante troupes de théâtre d'amateurs d'expression française au Canada. Son activité est particulièrement centrée sur le Québec, car l'A.C.T.A. compte soixante troupes au Québec et quatre au Canada français. »

11-12 octobre 1969 : douzième congrès annuel - hull

Trente-trois troupes participantes.



Pierre Patry.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

« Penser en homme d'action

Agir en homme de pensée»

BERGSON

« L'A.C.T.A. est à la croisée des chemins

L'A.C.T.A. est en faillite

L'A.C.T.A. est finie.

Ses membres sont devenus des sectaires sophistiqués.

Ils se prennent pour d'autres.

Festival-Carrefour, Système de tournées, Monaco, Echange franco-québécois, Rencontre, Comité de sélection, Festivals régionaux, Mois de l'A.C.T.A., Conseil d'administration itinérant, Programme du ministère, Congrès, D.D.F., Centre d'essai, Association du jeune théâtre, Plan quinquennal, tout ça mène où et à quoi et pour quand et pourquoi? A l'*Establishment*?

Agir, communication, qualité, continuité, formation, création, diffusion, animation, promotion, coordination, des mots, des mots...!

Je me congédie moi-même, en bon paternaliste que je suis; ils seront bien forcés de prendre leur affaire en main.

Je laisse l'A.C.T.A. selon les mêmes termes que lorsque j'y suis venu. Je propose l'abolition de l'A.C.T.A.

L'A.C.T.A. est à la croisée des chemins

L'A.C.T.A. doit se définir complètement, se remettre en question.

L'A.C.T.A. est à la limite de son existence puérile.

L'A.C.T.A. doit envisager de nouvelles avenues...

Voilà la gamme de réflexions que je me suis faites depuis le dernier Festival-Carrefour. L'attitude du dernier Festival-Carrefour m'a frappé en plein front, m'a fait douter profondément. J'ai l'impression que nous nous acheminons graduellement sur [sic] un autre D.D.F.; mais, cette fois, un D.D.F. pour hippies sophistiqués.

Les commentaires aux Carrefours m'ont semblé prétentieux. La réaction aux spectacles m'est apparue complètement démesurée. Le comportement aux loisirs, comme des sortes de séances de défoulement pour malades mentaux libidineux. L'ensemble donnait des signes de schizophrénie collective en mal de se sentir le nombril du monde. L'atmosphère générale dégageait une odeur de sécrétions gonflables en tour d'ivoire. La mentalité faisait qu'on était au centre du monde, que plus personne n'existait au dehors. La vie s'extrait d'elle-même pour se substituer l'artificiel. Il aurait été temps que le public, le vrai public, le grand public, fasse son entrée pour assister et jouir de cette nouvelle illusion. Et cependant, le troisième Festival-Carrefour A.C.T.A. fut magistral.

L'A.C.T.A. doit envisager de nouvelles avenues...

L'A.C.T.A. est à la croisée des chemins...

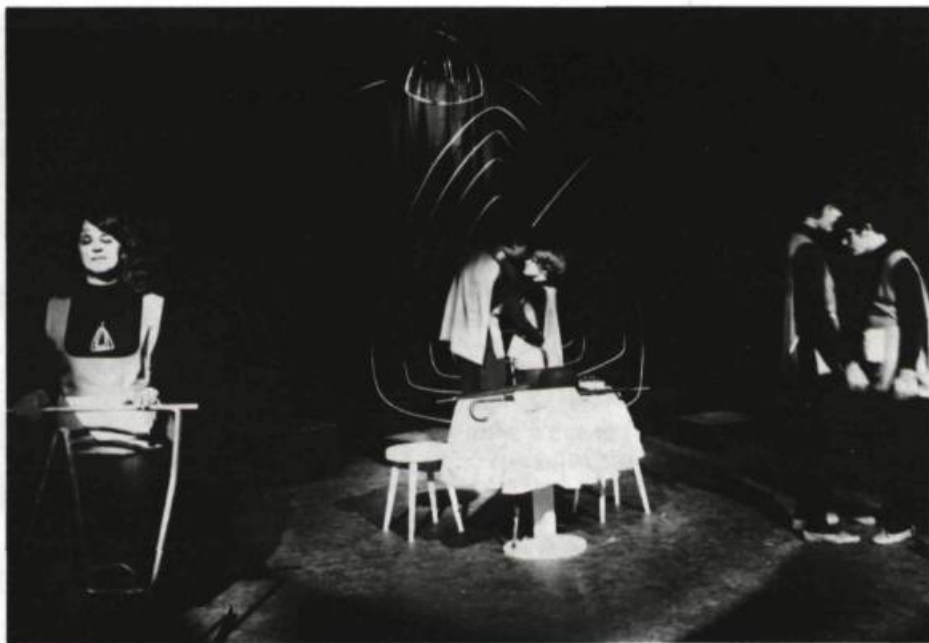
Sans répudier quoi que ce soit de mon rapport de l'an dernier (qu'il faudrait relire parce qu'il contenait l'essentiel de ma pensée sur l'A.C.T.A. et tout l'optimisme qu'il faut conserver sur l'évolution extra-ordinaire de l'A.C.T.A. depuis trois ans), je crois qu'il faut, en effet, tout remettre en question. Sans préjudice à la valeur des réalisations qui ont été faites cette année ni à leur quantité, ni à leur qualité, je crois qu'il faut, en effet, redéfinir l'A.C.T.A., sa nature, ses buts, ses objectifs. Sans minimiser le travail accompli par le Conseil d'administration, l'exécutif, le personnel au secrétariat, je crois qu'il faut, en effet, repenser les structures, le rôle de ceux qui y travaillent, leur importance, leur devoir et leurs limites. Sans préjudice des états financiers et de leurs conséquences dans l'avenir immédiat, je crois qu'il faut, en effet, se repencher sur l'épineux problème du financement et le prendre vraiment au sérieux! Sans prétendre que tout ne va pas comme dans le meilleur des mondes à l'A.C.T.A., je crois qu'il faut, en effet, se méfier de l'ostentation.

L'A.C.T.A. est à la croisée des chemins...

L'A.C.T.A. doit envisager de nouvelles avenues...

Si l'on regarde à vol d'oiseau la politique culturelle générale actuellement pratiquée par tout le monde au Québec, on se rendra vite compte que l'A.C.T.A. devra s'insérer en dynamique dans le complexe culturel global. Nos relations avec le ministère des Affaires culturelles nous permettent de déduire que l'A.C.T.A. devra faire connaître au ministère sa politique globale à court et à long terme, dans les plus brefs délais, sous peine d'un mémoire.

Si l'on analyse sa situation financière, l'A.C.T.A. devra revenir à certaines des considérations faites sur l'autofinancement lors du Congrès de Trois-Rivières. L'A.C.T.A. devra demain se donner un Conseil d'administration fort, dynamique et responsable. L'A.C.T.A. devra, par son Conseil d'administration, s'occuper sérieusement de ses affaires.



L'Arme au poing ou larme à l'oeil de Dominique de Pasquale. Théâtre Populaire d'Alma, 1969.

L'A.C.T.A. devra voir à ce que les résolutions et les vœux des Congrès précédents se réalisent. Le Festival de l'A.C.T.A. devra s'ouvrir au public. Le Carrefour de l'A.C.T.A. devra s'ouvrir aux autres disciplines. Le système de tournées de l'A.C.T.A. devra profiter du réseau des Centres culturels. L'A.C.T.A., maintenant qu'elle est descendue en elle-même, devra descendre dans la rue. La production de l'A.C.T.A., quelle qu'elle soit, devra se rendre intéressante. L'A.C.T.A. devra faire l'expérience de la vie, de la vraie vie. L'A.C.T.A. doit vivre sous peine de mort.

Je laisse l'A.C.T.A. selon les mêmes termes que lorsque j'y suis venu il y a quatre ans. Je passerai demain du côté de la provocation, dans l'opposition. D'ici là, je demeure du côté de la provocation, de la position. Veuillez nos délibérations de la fin de semaine m'apporter autant de joie que m'en a apporté la confiance que vous m'avez accordée depuis quatre ans, et faire en sorte qu'à la fin du Congrès, je ne propose pas l'abolition mais l'absolution de l'A.C.T.A., pour avoir osé garder aussi longtemps à la tête du théâtre d'amateurs du pays un cinéaste bien mauvaise tête.»

pierre patry

Propositions de l'Assemblée générale:

Que l'A.C.T.A. voie, en priorité, à promouvoir le développement du théâtre de création et de recherche d'expression canadienne-française, très particulièrement au Québec, dans les groupes non professionnels, en accord avec une politique globale et cohérente de développement culturel du Québec, élaborée par le ministère des Affaires culturelles.

Que le Conseil d'administration engage un agent d'affaires sur une base de pourcentage et de commission et que cet agent soit tenu d'explorer les sources de financement suivantes: ministère des Affaires culturelles du Québec (secteur Théâtre, diffusion, aide à la création, aide outre-frontière et Conseil des Arts du Québec) - Office franco-québécois - Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports - Confédération des loisirs du Québec - ministère de l'Éducation - ministère de l'Industrie et du

Commerce - ministère de l'Éducation de l'Ontario - ministère des Affaires culturelles de toute province - Conseils des Arts du Canada - Secrétariat d'État - ministère des Affaires extérieures - division Affaires culturelles - Compagnie des jeunes Canadiens - Service des loisirs de toute municipalité - Commissions scolaires, services parascolaires - Dominion Drama Festival - Compagnie Molson, l'Alcan of Canada - toute compagnie et industrie importante - mécénat - commanditaires lors des manifestations de masse.

Conseil d'administration élu pour deux ans: Roger Thibault (président), Yves Allaire (trésorier), Philippe Genest et André Paradis (vice-présidents), Hélène Bélanger (secrétaire), Germain Beauchamp, Jean Beaudry, Ghislain Bouchard, Rolland Pelletier (administrateurs).

Comité exécutif: Jean Fleury, Roger Thibault, Jean-Luc Bastien, Robert Gurik, Yves Allaire. Directeur général: Jean Fleury; secrétariat: Ghislaine Leclaire.

1er novembre 1969: réunion du conseil d'administration

6. Que l'A.C.T.A. se désaffilie du Dominion Drama Festival et conséquemment conteste la juridiction du D.D.F. sur le théâtre d'amateurs français au Canada, conteste les octrois versés au nom du théâtre d'amateurs français par le ministère des Affaires culturelles du Québec, du Conseil des Arts du Canada et tout autre organisme de subvention.

21 février 1970: réunion du conseil d'administration

5. Compte tenu des structures et des projets de l'A.C.T.A., compte tenu aussi de la politique du ministère des Affaires culturelles du Québec, qui ne veut en aucun cas s'immiscer d'une manière directe dans la régie interne de l'Association, mais qui contribue, par ses octrois, à répondre à une partie seulement des besoins multiples de l'A.C.T.A., le Conseil d'administration croit que l'A.C.T.A. se doit d'entrer en relations avec d'autres ministères et corps publics, financièrement prêts à appuyer des projets correspondant à leur propre politique et à leur propre juridiction. Le Conseil d'administration demande au ministère des Affaires culturelles d'appuyer ses démarches vis-à-vis d'autres ministères et corps publics.

10 mars 1970: réunion du comité exécutif

10. Que le thème du prochain Festival-Carrefour soit orienté sur le JEUNE THÉÂTRE.

9-10-11 octobre 1970: treizième congrès annuel - mont-orford

Ateliers: Animation et création; 5e Festival-Carrefour-A.C.T.A.; les services: journaux, bibliothèque, festivals, autres.

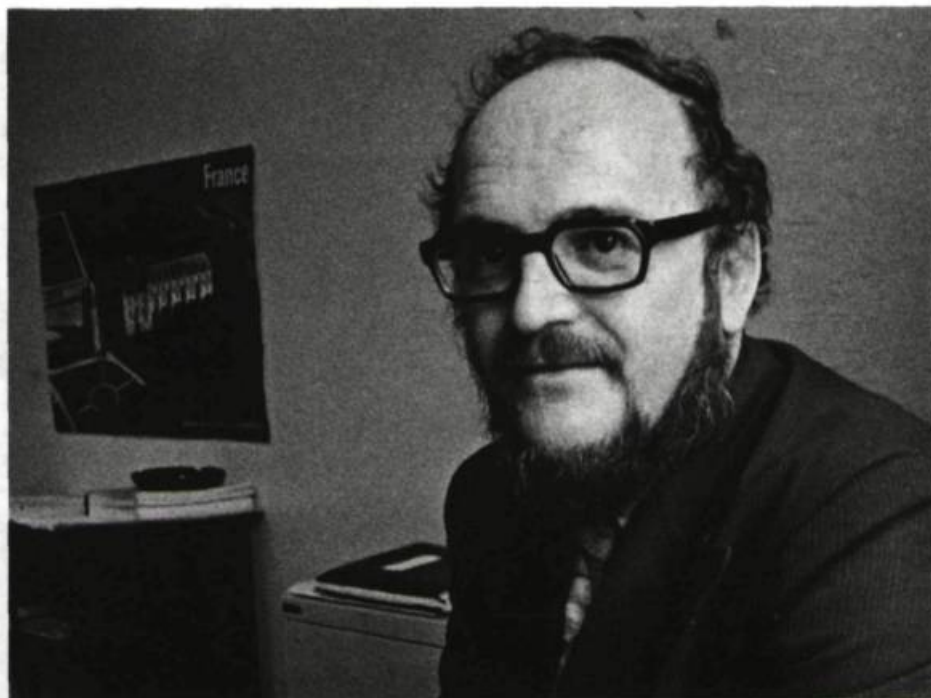
Représentation: les Jeunes Comédiens du T.N.M.: *Des chevaux, des rois, des dames et des fous*, création collective.

RAPPORT DU PRÉSIDENT (extraits)

« Le Treizième Congrès annuel de l'A.C.T.A. est ouvert pour tenter, comme se doit de le faire le plus important atelier de travail de l'année, de faire le point de son évolution, de faire l'autocritique de son action et surtout de préciser ses politiques à court, moyen et long terme (...).

I. L'A.C.T.A. des douze premières années est dominée par les fortes personnalités de Guy Beaulne et de Pierre Patry (...).

a. Les intentions premières du fondateur, Guy Beaulne, sont prophétiques, et elles guideront encore longtemps par leur noblesse et leur amplitude les destinées de l'A.C.T.A. Mais fatalement, à cause des circonstances, elles baignèrent dans le paternalisme, sous la bannière prestigieuse de grands noms d'hommes de théâtre, sans liens réels avec les troupes-membres. Axée sur des intentions de services et structurée alors par régions, l'A.C.T.A. fut (...) l'occasion de rencontres annuelles, créant des liens quand même importants (...). Aux prises avec d'insolubles problèmes financiers, les services rêvés restèrent pauvres et inadéquats. Les régions risquèrent d'une part quelques « initiatives locales » sans lendemain, ou



Roger Thibault.

d'autre part, restèrent le plus souvent entièrement passives face aux impulsions du grand patron de la première décennie. En somme, bien des discours, bien des vœux, peu de services réels, de l'apathie, mais un courant continu de conscientisation qui mènera à l'étape suivante.

b. Il était indispensable que l'A.C.T.A. pour survivre, soit prise en charge par ses propres membres. Le grand artisan d'un tel phénomène fut Pierre Patry, cinéaste courageux et perspicace, animateur génial et homme de théâtre par surcroît. Sous son impulsion brillante, efficace et féroce, ce fut une période de démocratisation dictatoriale. Pour faire vivre l'A.C.T.A., il proposa sérieusement de la tuer. Il opéra un réveil, une prise de conscience des responsabilités, démolit les « régions » stériles pour proposer des animateurs actifs, dans un plan quinquennal aux larges perspectives, dont s'inspira sûrement le ministère des Affaires culturelles, dans ses bureaux d'aménagement culturel et son programme de diffusion. Il força les troupes à assumer l'administration générale de l'Association, assura un meilleur secrétariat général, provoqua un carrefour des troupes qui devint le Festival-Carrefour de l'A.C.T.A., projeta fortement son dynamisme sur un plan national, particulièrement dans ses négociations fougueuses avec le D.D.F. (Festival d'Art dramatique du Canada).

Bien sûr, le climat social, culturel et politique avait changé, mais sans son vigoureux coup de barre, notre petit bateau chercherait encore l'Amérique.
(...)

III. Quant aux perspectives d'avenir, je ne vous cache pas que je les envisage avec un regard confiant, sans tomber dans les rêveries angéliques. Je fonde un grand espoir dans les discussions et propositions RÉALISTES du présent Congrès.

Sur quoi se fonde cette confiance? Les commissions (ateliers) mêmes du treizième Congrès en répondent.

1. ANIMATION - CRÉATION

Le Mémoire de l'A.C.T.A., publié en mars 1970 et servant de cadre à nos réflexions, nous indique une priorité en laquelle je crois fermement: canaliser avec les meilleurs moyens une animation locale auprès des troupes-membres, selon leurs divers besoins, en vue de favoriser prioritairement la « création » québécoise au théâtre; nous nous inscrivons dans un mouvement nécessaire qui quitte l'amusement trop gratuit construit autour d'un théâtre-musée, pour tendre vers l'expression *plus engagée* - esthétiquement, socialement, politiquement, etc. - des artisans du théâtre. C'est pourquoi l'animation - toujours selon les besoins locaux - doit graviter autour de la création. C'est peut-être la voie la plus « professionnelle » des « amateurs » !

2. FESTIVAL - CARREFOUR

Par comparaison avec l'euphorique Festival 1969, celui de 1970 a paru terne. Pour ma part, je ne crois pas que le niveau de production ait tellement baissé. Par ailleurs, je constate une lacune flagrante d'*animation*, d'*imagination*, et de « pep ».
(...)

3. SERVICES

a. Les concepts généreux de « coopérative de services » qui ont drainé les énergies de l'A.C.T.A. des premières années sont à filtrer sévèrement. Le genre « banque nationale commune de... » est à bannir impitoyablement. On y perd argent, temps, énergie, enthousiasme, pour des grenailles de « services » que même le pire théâtre-patronage se refuse en 1970. C'est un mauvais « service » à rendre que de servir la niaiserie! L'exemple typique est la sacro-sainte bibliothèque que nous maintenons inutilement au secrétariat général. Organiser d'autres choses de ce genre serait pure perte de temps et d'argent.

b. L'action de l'A.C.T.A. doit s'inscrire dans la ligne de *services réels* 1970-1975.

Il faudra par conséquent examiner de très près notre contribution au RÉPERTOIRE; (...) l'organisation du MÉDIUM DE COMMUNICATION genre JOURNAL bien fait, servant aussi bien aux troupes qu'aux grands média de communication, qu'au monde du théâtre professionnel, tout en intéressant les vrais amateurs « consommateurs » de théâtre du Québec; (...) des



L'Araignée. Théâtre Sans Fil, 1971.

services *réels* gravitant autour de STAGES, de STAGIAIRES, de COURS vrais et utiles, autour aussi de notre contribution au monde énorme, riche et dynamique qu'on appelle ÉTUDIANT.

c. Je fais un item [sic] à part, à cause de son importance, au service que nous rendrons au théâtre en contribuant activement à *regrouper* les énergies qui se dépensent dans les différents organismes qui «pataugent» dans le domaine du théâtre. Depuis un mois, le terrain étant préparé, et à la suite de rencontres intéressantes, un MOUVEMENT de REGROUPEMENT des «forces» théâtrales se dessine. Le Congrès devra se prononcer pour une participation, que je souhaite totale. L'avenir du Jeune Théâtre, et peut-être du Théâtre tout court, en dépend.
(...)

Somme toute, si nous confrontons le passé et l'avenir, l'A.C.T.A. n'a pas le droit de mourir en 1970. Les crises ont contribué à la germination, les idées et réalisations du passé ont fait place à de nouveaux concepts et à de nouvelles réalisations.

Je réitère le souhait que le treizième Congrès soit la grande réunion d'affaires de l'A.C.T.A., assurant un travail fécond en 1971 et se déroulant dans la SÉRÉNITÉ et le RÉALISME.»

roger thibault

Propositions de l'Assemblée générale:

Que la fonction première de l'A.C.T.A. soit de promouvoir le développement du théâtre de création et de recherche québécois.



Congrès de l'A.C.T.A., début des années soixante-dix. (Photo: Phil Huot).

Que l'A.C.T.A. fasse pression auprès de la Fédération des centres culturels pour que ces derniers offrent leurs salles sur une base de pourcentage aux troupes non professionnelles de leur région.

Que le Festival-Carrefour-A.C.T.A. soit un festival de création et qu'on y présente, dans la mesure du possible, les meilleurs spectacles d'amateurs et que les spectacles professionnels soient présentés hors festival.

Que le Comité de sélection soit indépendant de la permanence de l'A.C.T.A. et qu'une ou plusieurs personnes, reconnues pour leur compétence théâtrale, soient engagées pour la sélection, en vue du Festival-Carrefour-A.C.T.A.

Que disparaisse le Mois-A.C.T.A. actuel et que soit créé un journal (...), que l'A.C.T.A. engage un responsable à temps partiel, entouré au besoin de recherchistes et de journalistes à la pige, et que l'exécutif serve de conseil de rédaction.

Que la bibliothèque, dans sa forme actuelle, disparaisse.

Que l'A.C.T.A. conserve le système d'envoi de textes en collaboration avec le C.E.A.D.

19 septembre 1971 : réunion du conseil d'administration

Proposition :

Que l'A.C.T.A. s'oriente par rapport aux structures du loisir au Québec, et provoque une véritable décentralisation.

8-9-10 octobre 1971 : quatorzième congrès annuel - montréal - hôtel iroquois

Propositions :

Que l'A.C.T.A. favorise la création d'associations régionales là où il n'y en a pas, afin que des représentants, nommés par la région, aident à l'organisation des troupes et fassent le lien avec l'A.C.T.A.

Que l'A.C.T.A. favorise la promotion d'auteurs dramatiques régionaux.

Que le Festival-Carrefour de l'A.C.T.A. devienne un festival de pièces d'auteurs régionaux et de pièces québécoises non encore jouées.

Que le Festival-Carrefour soit ouvert au public de façon efficace.

Que l'A.C.T.A. entreprenne des démarches auprès des autorités concernées, pour être consultée lors de la sélection des projets de Perspectives-Jeunesse relatifs au théâtre.

Conseil d'administration élu pour un an: André Paradis (président), Philippe Genest et Roger Thibault (vice-présidents), Dominique Lavallée (trésorier), Anne Dandurand (secrétaire), Réjean Roy, Richard Tremblay, Jo Godefroid, Jean-Luc Leblanc.

6-7-8 octobre 1972 : quinzième congrès annuel - montréal - hôtel iroquois

34 troupes présentes, 4 observateurs.

Etat du théâtre d'amateurs au Québec

(Introduction aux propositions du Conseil d'administration de l'A.C.T.A., au 15^e Congrès).

« A. Immense développement :

Quantitativement : énormément de spectacles sont montés et joués, principalement en raison de l'« ouverture » des maisons d'enseignement sur le théâtre, du développement des organismes culturels polyvalents (centres culturels, de loisirs, sociétés artistiques, etc.) et, plus récemment des politiques fédérales de « lutte contre le chômage » : Initiatives locales et Perspectives-Jeunesse.

Qualitativement : le nombre de groupes possédant des facilités [sic] d'information et de formation (les crédits semblent devenir moins difficiles à obtenir) théâtrales demeure limité. Dans beaucoup de maisons d'enseignement et de « centres culturels », les animateurs culturels, qui ont à s'improviser animateurs de théâtre possèdent parfois de bonnes qualités de *leadership*, mais effectivement, le plus souvent, peu d'information et de formation en théâtre. Quant aux groupes de théâtre nés avec « Initiatives locales » et « Perspectives-Jeunesse », leur motivation, qui est le plus souvent financière ou touristique, ne leur permet pas de ressentir ces besoins de formation et d'information sur le théâtre. Avec comme résultat que les

Georges et les Etoiles de l'Est de Normand Daigneault. Le Théâtre du Bonhomme Sept-Heures, 1972, Montréal.





Monsieur Mockinpott. Théâtre Sans Fil, 1972, Montréal.

spectacles montés et joués relèvent plus de la farce de salon que d'autre chose, et que leur lien avec la réalité socio-culturelle de leur milieu est pour le moins faible. Jean-Guy Sabourin parlait dernièrement à ce sujet d'un « développement artificiel du théâtre au Québec ».

B. Très grande « fluidité »

La non-permanence des troupes et de leurs composantes est le lot du théâtre amateur. Depuis quelques années, avec le raccourcissement des cycles secondaires et la venue des programmes gouvernementaux de courte durée (« Perspectives-Jeunesse », « Projets d'Initiatives locales »), qui ne sont pas planifiés, cet état de fait est devenu plus évident. Ce va-et-vient, allié à la multiplicité des organismes et des structures (maisons d'enseignement diverses, « centres culturels », Service des loisirs, organismes populaires, corporations, etc.) ainsi qu'à la multiplicité des lieux de spectacles, rend la réalité du théâtre d'amateurs très fluide, très difficile à saisir.

C. « Décloisonnement »

Plus que jamais, la distinction entre « théâtre d'amateurs » et « théâtre professionnel » apparaît comme désuète. Divers mécanismes ou moyens permettent à un nombre croissant de personnes de faire du théâtre leur activité principale et leur gagne-pain. L'émergence de troupes « communales », ici et là, dans le Québec, en est un signe certain. D'autre part, des réseaux de tournée se développent, permettant à des troupes « non officielles » (plutôt que professionnelles) de se présenter dans le Québec. Enfin, sous l'influence des théories « environnementales », ou « théâtre total », un « dé-



Discussion animée par Roland Laroche. On reconnaît également Rodrig Mathieu et Jean Fleury.

cloisonnement» certain s'opère entre les diverses disciplines artistiques, et l'on voit ainsi des groupes de théâtre de plus en plus nombreux travailler avec des groupes musicaux, des groupes d'arts plastiques et de *design* d'environnement.

D. Sous-alimentation idéologique

De façon générale, le théâtre québécois souffre de sous-alimentation idéologique. La réflexion et le débat ainsi que la recherche sur le théâtre y sont presque inexistants. À peine peut-on relever une dizaine de noms de «gens de théâtre» qui vont plus loin que les rengaines habituelles sur le «talent créateur», le «théâtre, reflet de la société» et «l'existence de l'universel». Et, de toute façon, ce débat se déroule pour ainsi dire à «huis clos»: hors d'un certain cercle montréalais, rien ne transpire. Les quelques tentatives de rejoindre un public plus large ont soit avorté, soit manqué de continuité: ainsi en a-t-il été de *Théâtre-Québec*¹ et de certaines rencontres ou colloques (ex.: Colloque sur la création et la recherche dans le théâtre québécois, Université Laval, mars 1969). On en arrive donc à se gargariser avec Tremblay et Barbeau, qui nous donnent au théâtre ce qu'André Major, Jacques Renaud et quelques autres nous ont donné dans le roman, il y a un bail déjà.

E. Tendances à la régionalisation

Le besoin de coller aux réalités particulières d'un milieu spécifique et de rationaliser les énergies amène les groupes de théâtre d'amateurs à agir

1. Périodique créé par le C.E.A.D. et qui n'a connu que deux parutions, l'une en 1969 et l'autre en 1970.



Deux solitudes, un couple d'Irène Chiasson. Groupe Image et Verbe. Longueuil, 1972. (Photo Kéro).

principalement dans le cadre régional et à se donner certaines formes d'organisation régionale: associations facilitant la coordination des initiatives et l'échange des services, festivals permettant d'accroître l'impact du théâtre sur une région, etc.»

Propositions:

Que l'A.C.T.A. fasse des représentations auprès du gouvernement fédéral pour être consultée dans l'élaboration des politiques de Perspectives-Jeunesse et d'Initiatives locales dans le domaine du théâtre au Québec.

Que l'A.C.T.A. apporte un soutien aux troupes existantes qui désirent utiliser Perspectives-Jeunesse et Initiatives locales en les aidant à bâtir des projets, et que, dans la mesure du possible, elle soit à la disposition de tout groupe désirant avoir des subventions de Perspectives-Jeunesse et Initiatives locales, et parraine ces projets si elle les juge valables.

Que l'A.C.T.A. retienne les services d'un responsable de l'information.

Que l'A.C.T.A. :

« s'inspire du festival de 1969 » ;

tienne compte à la fois au niveau de la sélection et de la démarche, des groupes et de la « valeur en soi » des spectacles ;

provoque chez les participants une implication véritable ;

mette l'accent sur des ateliers d'initiation à des recherches et à des démarches originales.

Que la sélection soit toujours faite au moins par deux personnes.

Que le festival soit « tournant » et qu'il se tienne dans les régions où il y a déjà un certain développement du théâtre et où une organisation locale pourra contribuer à sa réalisation.

Que les activités proprement dites du Festival se tiennent en un lieu unique et central.

Qu'une troupe étrangère qui correspond aux politiques de l'A.C.T.A. soit invitée, si possible.
Que le théâtre pour enfants soit représenté par au moins deux troupes, si possible, et que le Festival tienne lieu de rencontres et d'échanges pour le théâtre pour enfants.
Que le septième Festival-Carrefour-A.C.T.A. en soit un de créations régionales ou de pièces québécoises non jouées.
Que l'A.C.T.A. change les mécanismes de représentation et de décision pour que ce soit ceux qui participent vraiment qui aient le pouvoir d'orienter l'action de l'A.C.T.A.
Que toute troupe de théâtre puisse devenir membre de l'A.C.T.A. à condition qu'elle ait payé une cotisation de 15\$ pour l'année.
Qu'un droit de vote soit accordé à une troupe qui participe au Congrès; qu'un droit de vote additionnel soit accordé à une troupe qui a produit un spectacle porté à la connaissance de l'A.C.T.A. et a participé au Festival-Carrefour; que le principe de l'attribution d'un troisième vote soit accepté.
Que l'Association canadienne du théâtre d'amateurs (A.C.T.A.) devienne l'Association québécoise du jeune théâtre (A.Q.J.T.).

Conseil d'administration élu: André Paradis, Anne Dandurand, Dominic Lavallée, Roger Thibault, Réjean Roy, Philippe Genest, Jo Godefroid (sans attribution de postes).
Permanent et directeur général: Jean Fleury.

13 octobre 1972 : réunion du conseil d'administration

Engagement d'André Paradis, à mi-temps, comme responsable de l'information.

9 décembre 1972 : réunion du conseil d'administration

5. Que Réjean Roy, Roger Thibault, Jacques Vézina, Robert Gurik, Jean-Luc Bastien et les deux permanents composent l'exécutif de l'A.Q.J.T.
13. Que le nom de Festival-Carrefour-A.C.T.A. soit changé en celui de Festival du jeune théâtre québécois.